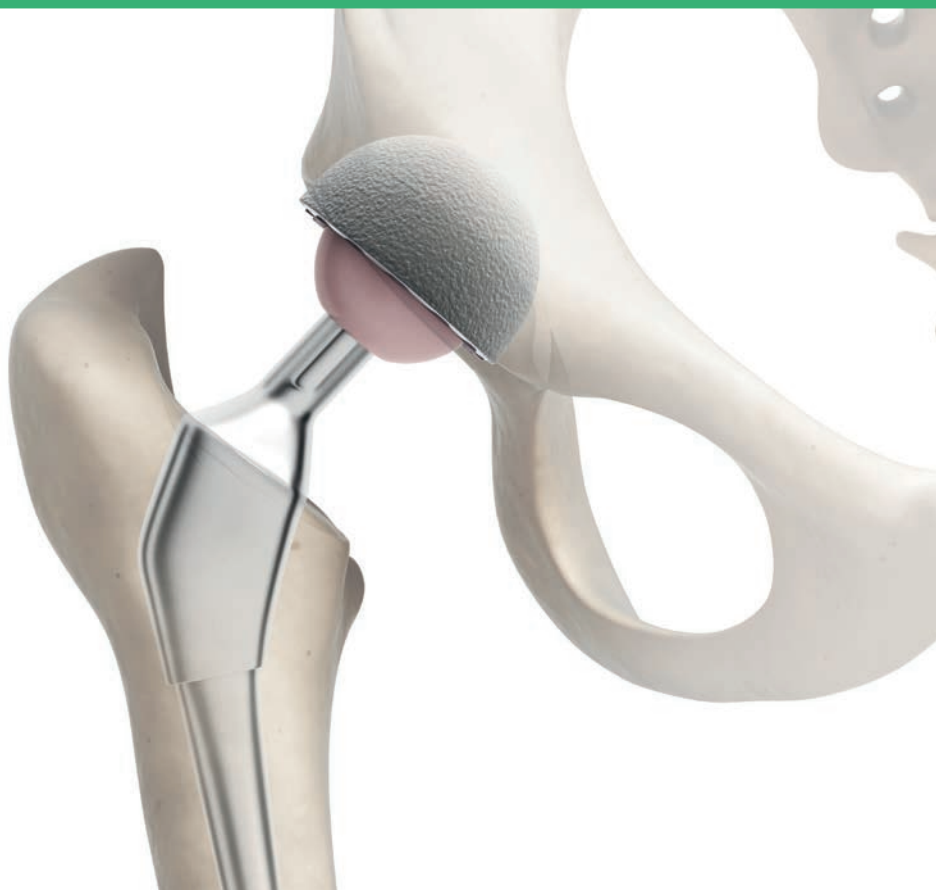


INTERVENTION CHIRURGICALE

PROTHÈSE TOTALE

DE LA HANCHE

Cette opération consiste à remplacer l'articulation de la hanche par une prothèse.



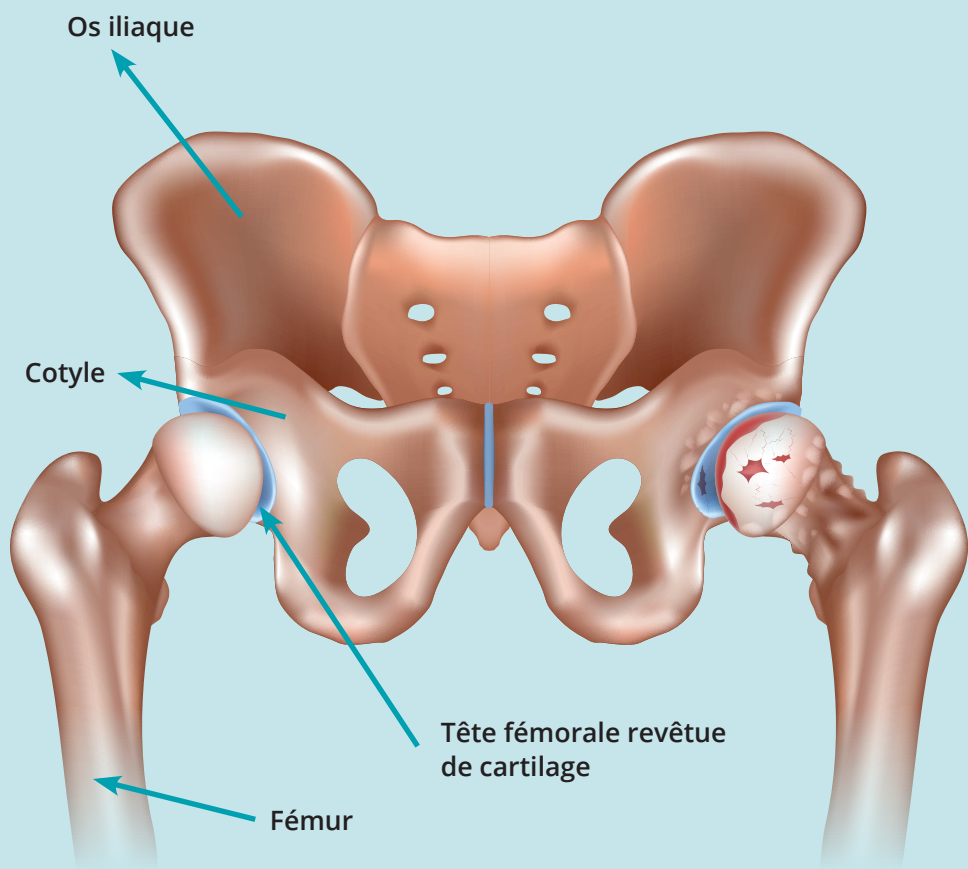
Suivez-nous sur



www.chmouscron.be

chm
mouscron

Centre
Hospitalier
de
Mouscron
asbl



LE SAVIEZ-VOUS ?

L'articulation de la hanche est formée par le mouvement de la tête du fémur dans le cotyle (cavité du bassin).

Pourquoi

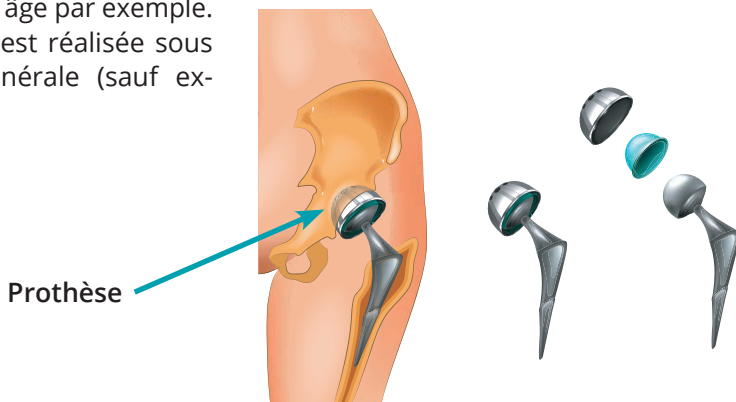
UNE PROTHÈSE TOTALE DE LA HANCHE ?

C'est le cartilage qui recouvre à la fois la tête sphérique du fémur et le cotyle qui assure le glissement parfait de l'une sur l'autre et qui amortit les chocs. L'arthrose (l'usure du cartilage), la nécrose avasculaire de la tête du fémur (perte de l'apport sanguin), certaines fractures et – rarement – une tumeur peuvent provoquer des douleurs tellement importantes et inconfortables que les traitements médicaux ne parviennent pas/plus à les atténuer. Il est alors nécessaire de mettre en place une prothèse.

En quoi consiste

L'OPÉRATION D'UNE PROTHÈSE TOTALE DE LA HANCHE ?

Il s'agit ici de remplacer l'articulation de la hanche par une prothèse constituée de plusieurs pièces : la tige et la tête fémorales ainsi que le cotyle. Les matériaux utilisés pour fabriquer ce matériel prothétique sont variés : chrome-cobalt, céramique, titane... Votre chirurgien·ne choisira celui qui vous convient le mieux, en fonction de différents critères tels que votre anatomie ou votre âge par exemple. L'intervention est réalisée sous anesthésie générale (sauf exception).



QUE DOIS-JE FAIRE...

... avant mon hospitalisation ?

Avant votre opération, vous devez prendre rendez-vous en cellule préopératoire, idéalement 15 jours avant votre hospitalisation. Si vous n'avez pas reçu votre rendez-vous lors de votre consultation, vous pouvez contacter le service des rendez-vous au +32 (0)56 85 82 00.

Une préadmission est vivement conseillée, vous pouvez vous rendre sur place au service des admissions (route 003) du lundi au vendredi entre 7h et 19h. Le·a secrétaire réservera votre chambre et vérifiera toutes vos données administratives.

AVANT L'OPÉRATION



Si vous fumez, arrêtez le tabac minimum 15 jours avant l'intervention.



En cas d'événement qui pourrait être infectieux (rhume, infection urinaire, plaie sur la jambe qui doit être opérée, problème dentaire...), contactez votre chirurgien·ne. Il décidera peut-être de reporter l'intervention.



Préparez la liste de tous vos médicaments, aérosols, gouttes... Si besoin, demandez l'aide de votre médecin traitant.

LA VEILLE



Prenez une douche (chez vous) avec les produits nettoyants et désinfectants qui vous auront été remis.



Retirez vernis, faux ongles, bijoux, piercing. En revanche, ne rasez pas la zone qui sera opérée.

... le jour de mon opération ?



N'oubliez pas d'être à jeun.



Laissez vos objets de valeur et argent liquide à la maison.



Emportez avec vous :

- Votre dossier préopératoire
- La liste complète de vos médicaments, aérosols, gouttes, etc.
- Les résultats des examens réalisés en dehors du CHMouscron



Rendez-vous au bureau des admissions situé au rez-de-chaussée. Vous êtes ensuite accompagné·e dans votre chambre. Un·e infirmier·e de l'équipe vérifie votre dossier. Vous avez besoin d'un certificat pour votre mutuelle, votre assurance complémentaire... ? Remettez-lui les documents adéquats en précisant le nom et les coordonnées du destinataire.



Une fois dans votre chambre, reprenez une douche préopératoire.



Enfilez la tenue de bloc et les bas de contention remis par votre infirmier·e.

QUE SE PASSE-T-IL...

... juste avant et après mon opération ?



Dans votre chambre, la zone à opérer est confirmée par un signe au marqueur indélébile.



Vous passez en salle d'opération pour l'anesthésie et l'intervention.



Après l'opération, vous êtes surveillé·e en salle de réveil : état d'éveil, absence de saignement, contrôle de la douleur.

Comptez environ 4h entre le moment où vous quittez votre chambre et celui où l'on vous y ramène après l'opération.



L'équipe poursuit la surveillance de votre tension artérielle, de votre pouls, s'occupe de gérer votre douleur et vos nausées éventuelles. S'il y a rétention urinaire, la mise en place d'une sonde urinaire peut être nécessaire.



... le lendemain de l'intervention ?



L'équipe réalise une prise de sang de contrôle et retire le ou les drains posé(s) la veille.



Vous recevez ensuite la visite du ou de la kinésithérapeute, qui vous explique le programme de rééducation : il s'agit en effet de vous remettre tout doucement à marcher !

Aujourd'hui, il·elle vous aide à mobiliser vos articulations, à vous lever, vous asseoir dans votre fauteuil et à faire quelques pas.

... les jours suivants ?



Vous pouvez prendre une douche après avoir obtenu l'autorisation des infirmier·e·s.

Par ailleurs, tout est mis en place pour assurer la bonne évolution postopératoire :



- **Les soins** : retrait de la perfusion et de la sonde urinaire, changement du pansement, contrôle de la plaie tous les 2 ou 3 jours, prise de sang, radiographie de contrôle de la hanche.



- **La douleur** : moins vous avez mal, plus votre rééducation sera de bonne qualité et le résultat final optimal. Vous recevez donc toujours les antidouleurs adaptés à votre propre ressenti.



- **La marche** : vous poursuivez votre rééducation :
 - Marche, montée et descente des escaliers en vous appuyant sur des cannes-béquilles.
 - Apprentissage, avec votre kiné, des bons et des mauvais gestes pour éviter une luxation, c'est-à-dire le déboitement de la tête fémorale hors du bassin.

DE RETOUR À LA MAISON

La durée approximative de votre hospitalisation est de $\pm$ 3-4 jours. Un éventuel séjour en revalidation, en fonction de votre situation familiale, de votre état général ou d'une circonstance postopératoire particulière, est possible. Discutez-en avec votre médecin et n'hésitez pas à lui poser toutes vos questions durant votre séjour à l'hôpital. Plusieurs choses sont à prévoir pour votre sortie :

Ma sortie de l'hôpital



Le transport de retour est organisé avec l'équipe infirmière.



Le jour dit, votre pansement est renouvelé, vous recevez une injection d'héparine pour prévenir les phlébites (sauf si vous prenez un autre traitement anticoagulant).



Notre équipe vous remet le rapport d'hospitalisation pour votre médecin traitant, la prescription pour les soins infirmiers, vos ordonnances, votre certificat d'arrêt de travail (dont la durée est discutée en consultation), les documents pour votre assurance hospitalisation, un rendez-vous pour la consultation de contrôle.





Ma convalescence

Une fois de retour chez vous, que se passe-t-il ?



- **Ablation des agrafes** le 15^e jour après votre opération. Entretemps, un-e infirmier-e change votre pansement chaque fois que nécessaire.



- **Injection d'héparine** (anticoagulant) sur prescription du médecin et port de bas de contention jour et nuit pendant 4 semaines.



- **Diminution progressive des antidouleurs** en veillant à maintenir un confort suffisant pour favoriser une rééducation optimale.



- **Poursuite de votre auto-rééducation** : marche régulière et fractionnée, en abandonnant progressivement vos béquilles. Veillez à bien respecter les règles de sécurité que votre kiné vous a apprises pour éviter une luxation.



La reprise de mes activités



Votre chirurgien·ne vous indique quand vous pourrez reprendre vos activités :

- **Vélo** : 2 à 3 semaines
- **Conduite de votre voiture** : 2 à 4 semaines
- **Bain** : 3 semaines (cicatrisation totale)
- **Piscine** : 4 semaines
- **Marche** : à volonté, d'abord avec puis sans vos béquilles
- **Relations sexuelles** : dès que vous le pouvez, en évitant les mouvements qui pourraient entraîner une luxation
- **Travail** : 2 semaines à 3 mois

Je dois consulter mon chirurgien si...



... ma cicatrice présente une rougeur et/ou un écoulement suspect.



... je ressens une douleur inhabituelle.



... j'ai de la fièvre, des frissons.

Attention : ne prenez pas d'antibiotique sans l'avis de votre chirurgien·ne !

COMPLICATIONS POTENTIELLES

Hématome • phlébite • infection • boiterie persistante (allongement de la jambe, faiblesse musculaire) • luxation • usure, fracture, descellement des implants • atteinte nerveuse ou vasculaire. (Liste non-exhaustive)

Nous sommes à vos côtés

N'hésitez pas à poser toutes les questions que vous souhaitez durant votre séjour à l'hôpital. Notez aussi que tous les résultats des examens réalisés pendant votre hospitalisation sont disponibles sur simple demande auprès de notre équipe.

Secrétariat d'orthopédie :

+32 (0)56 85 84 41

secretariat.orthopedie@chmouscron.be

Service d'orthopédie :

+32 (0)56 85 83 23

CACHET

